



HAL
open science

Un aspect de l'actualisation du récit dans la branche I du Roman de Renart : l'adverbe or entre temporalité et argumentation

Bohdana Librova

► To cite this version:

Bohdana Librova. Un aspect de l'actualisation du récit dans la branche I du Roman de Renart : l'adverbe or entre temporalité et argumentation. Loxias, 2008, Autour du programme d'agrégation 2008, 19. hal-04552735

HAL Id: hal-04552735

<https://hal.science/hal-04552735v1>

Submitted on 16 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Un aspect de l'actualisation du récit dans la branche I du *Roman de Renart* : l'adverbe *or* entre temporalité et argumentation

Bohdana Librova

Résumé

Marque de la coïncidence du procès avec le temps de l'énonciation, l'adverbe *or* tient une place de choix parmi les procédés d'actualisation du discours, massivement convoqués dans la branche I, au nom de la destination orale de l'œuvre (ou de la mimésis de cette oralité). Au gré des configurations contextuelles, le signifié de base temporel s'infléchit vers une diversité d'effets de sens et de fonctions énonciatives (valeur imminente, marquage de palier énonciatif, renforcement assertif, marquage de l'orientation argumentative...). Le sème de contemporanéité n'est pas pour autant écarté du signifié de l'adverbe : plus ou moins saillant selon les occurrences, il confère au récit une dimension d'énonciation « *in praesentia* », proprement constitutive du style animé de la branche I. S'il est bien vrai qu'une valeur de « rupture » sous-tend la plupart des réalisations du morphème (le *or* médiéval a été, en effet, identifié à un « opérateur de rupture » dans des travaux d'inspiration culiolienne), prêtant à cet adverbe un puissant potentiel structurant, elle résulte aussi de diverses modulations discursives du signifié temporel. Ce n'est qu'à date moderne que l'effet contextuel de "rupture" sera définitivement reversé au sème du morphème, au détriment de la valeur temporelle. Plusieurs occurrences du texte témoignent néanmoins que, dès la langue médiévale, ce processus de grammaticalisation est amorcé.

Mots-clés

adverbe « *or* », ancien français, connecteurs (évolution des), grammaticalisation, pragmatization, oralité (marques de), *Roman de Renart*

1. Position du problème

Qu'ils soient destinés à faciliter l'interprétation orale de l'œuvre ou à construire une oralité fictive à des fins esthétiques¹, les procédés d'actualisation du récit abondent dans la branche I du *Roman de Renart*². Certains interpellent directement le destinataire (ainsi, les adresses telles que *or escoutez*, 1367³, *oiez*, 2239, *or poez oïr* 1853, les formules épiques comme *la veïssiez*, 3213, *tant veïssiez*, 1931, *qui lors veïst*, 737, *qui donc oïst*, 915 ou le présentatif « conniventiel » *ez (estes) vos*, 978, 1483, 1897), d'autres feignent de le replacer dans le cadre spatial des événements narrés (« *Onques n'i ot cheval tenu/De si a tant qu'ils sont venu/Au*

¹ Voir J. R. Scheidegger, *Le Roman de Renart ou le texte de la dérision*, Genève, Droz, (Publications romanes et françaises, 188), 1989, p. 121 et *passim*.

² Nous désignons ainsi l'ensemble constitué par la branche I proprement dite et par les branches Ia et Ib.

³ N.B. : Les numéros des vers correspondent au (aux) vers contenant l'occurrence commentée. Nous nous dispensons en outre d'employer l'abréviation « v. » lorsqu'il s'agit de désigner des vers du *Roman* dans les citations. Nous nous référons à l'édition M. Roques, Paris, Champion, 2007 (1982), CFMA 78.

mes Lenfroi le foretier », 598⁴), d'autres encore sollicitent son attention en induisant une équivalence fictive entre le moment de l'énonciation et les événements rapportés (ainsi, le présent de narration – pertinemment rebaptisé en « présent de participation » par Jean Rychner⁵ – ou les embrayeurs tels que (*mais*) *hui* : « qui viaut *mais hui* aler, si aut », 1658). Parmi ces divers procédés de l'« énonciation *in praesentia* »⁶, une place de premier plan revient à l'adverbe *or*. Avec ce déictique, l'actualisation du récit revêt des facettes multiples, dont certaines pointent déjà vers la grammaticalisation que l'adverbe subira entre le XVI^e et le XVII^e siècles.

Au regard de la polyfonctionnalité du morphème et de sa réduction en diachronie, le sujet se prête à trois questionnements : I) comment analyser les effets de sens multiples de *or* dans la branche I⁷, II) peut-on proposer une explication unitaire de cette diversité sémantico-fonctionnelle en dégagant un signifié de puissance commun à la totalité des emplois, III) le texte offre-t-il des éléments susceptibles d'expliquer la future grammaticalisation du morphème, devenu conjonction de coordination entre le XVI^e et le XVII^e siècles⁸ ?

Les questions I et III feront l'objet d'examen en cours d'article. La réponse à la question II nous servira de conclusion.

2. Le profil sémantique et grammatical de l'adverbe *or* en ancien français

En ancien français, le morphème *or* se distingue par une forte polyfonctionnalité non seulement en langue, mais également en discours, où il assume facilement plusieurs fonctions simultanées. Cette polyfonctionnalité discursive n'empêche pas cependant que l'on puisse dégager trois pôles grammaticaux, entre lesquels se meuvent les différents emplois : 1) l'adverbe circonstanciel, 2) l'adverbe d'énoncé et 3) l'adverbe d'énonciation.

2.1. Les trois valeurs – repères

1° En tant qu'adverbe circonstanciel, *or* marque la contemporanéité, fictive (dans la narration) ou effective (dans le DD), du procès dénoté par le verbe et du moment de l'énonciation. Il s'agit donc d'un déictique temporel, traduisible en français moderne par le *maintenant* temporel. Conforme à l'étymologie (*or* < ablatif du lat. *hac hora*), cette valeur temporelle reste plus ou moins présente dans la plupart des emplois médiévaux du morphème.

⁴ Il s'agit d'une variante graphique de *de ci a tant*, litt. « d'ici jusqu'à ce que ». Comme le montre cette traduction, on peut ici hésiter entre un sens spatial et un sens temporel, créé par métaphore, vu la présence de la locution *a tant*, « alors, jusqu'au moment où ». M. Perret cite des exemples plus univoques du sens spatial de la locution *de ci a* dans « Ancien français : quelques spécificités d'une énonciation *in praesentia* », *Langue française* 149, mars 2006, pp. 16-30, en particulier p. 20.

⁵ « Renart et ses conteurs ou 'le style de la sympathie' », *TraLiLi*, 9, 1971, pp. 309-322.

⁶ Par référence au terme de M. Perret, dans « Ancien français : quelques spécificités d'une énonciation *in praesentia* ». Le complément *in praesentia* sous-entend « *in praesentia* de l'interprète et de l'auditeur » : il s'agit de toutes les marques discursives destinées à faciliter au récitant le contact direct avec son public.

⁷ Sans viser toutefois à une énumération exhaustive de toutes les occurrences.

⁸ Pour cette datation, voir C. Badiou-Monferran, « Quelques aspects de la concurrence des graphies *ore*, *ores* et *or* au début du XVII^e siècle : distribution sémiologique et recomposition du système des connecteurs », *Le français moderne*, 2, 2003, pp. 211-247, en particulier p. 235.

2° En tant qu'adverbe d'énoncé, *or* porte sur un segment d'énoncé, généralement sur une proposition, qu'il détache emphatiquement d'un segment précédent, en induisant parfois entre E1 (segment précédant *or*) et E2 (segment introduit par *or*) différents rapports logiques, tels que opposition ou conséquence.

3° En tant qu'adverbe d'énonciation, *or* porte encore sur une proposition, mais il ne concerne plus son contenu (le *dit*), comme en 2°, mais bien son énonciation elle-même (donc le *dire*), en marquant sa modalité illocutoire⁹.

Il convient dès à présent d'observer – quitte à devoir anticiper sur la solution du problème II – que, quel que soit son domaine d'emploi (référentiel en 1°, textuel en 2° ou pragmatique en 3°), *or* garde les propriétés fonctionnelles de déictique¹⁰. Sa tâche, en effet, repose sur un principe immuable : inscrire dans une actualité, fictive ou effective, un élément quelconque (qu'il s'agisse d'une information extralinguistique, d'un segment textuel ou bien d'un trait affectif traduisant une modalité illocutoire).

2.2. La forme et la place du morphème

Certains linguistes ont tenté d'établir une correspondance biunivoque entre la position de *or* et ses fonctions sémantico-énonciatives. Ainsi, pour M.-L. Ollier, la place postverbale serait strictement réservée au *or(e)(s)* circonstanciel, tandis que la position frontale serait un indice indéniable d'une fonction textuelle et/ou énonciative, à l'exclusion de la valeur temporelle¹¹. Corrélativement à ce constat, la forme longue de *or*, c'est-à-dire *ore (ores)*¹², qui apparaît majoritairement en position postverbale, serait réservée au signifié temporel¹³. Or, si ces observations rendent bien compte des tendances propres à l'ancien français (tendances au demeurant logiques, car la place initiale favorise la portée propositionnelle, tandis qu'une conformité tend à s'instaurer entre la forme longue et le signifié étoffé¹⁴), on ne saurait pour autant en extrapoler une règle¹⁵. Le caractère facultatif de ces corrélations, que notre texte

⁹ Cette classification s'inspire, avec quelques modifications, de celle proposée par M.-L. Ollier (*La forme du sens. Textes narratifs des XIIIe et XIIIe siècles. Études littéraires et linguistiques*, Orléans, Paradigme, Medievalia, 33, 2000, pp. 389-390 et 402-403).

¹⁰ Cf. H. Nølke, « Petite étude diachronique de *or*. De la déixis temporelle à la déixis textuelle », *Grammatica, Festschrift in honour of Michael Herslund*, H. Nølke et alii, eds., Bern, Peter Lang, 2006, pp. 393-404, en particulier p. 397 : « le 'présentement' temporel marqué par *or* dans les anciens textes se développe dans le 'présentement' textuel marqué par *or* dans les textes récents. »

¹¹ Ainsi, M.-L. Ollier, *La forme du sens...*, pp. 389-390. Selon Ollier, le *or* frontal « ne fournit plus sa précision temporelle au verbe de l'énoncé, mais donne comme actuelle la profération de cet énoncé. » (p. 390).

¹² La forme étymologique est *ore* (le « e » graphique représentant le [ə] central issu du [a] final de *hora*. Dans *or*, la chute irrégulière du [ə] s'expliquerait par une élision devant une initiale vocalique, tandis que *ores* témoigne de l'extension analogique d'un *s* à valeur adverbiale (cf. H. Bonnard, Cl. Régner, *Petite grammaire de l'ancien français*, Paris, Magnard, 1997, 5^e éd. revue, p. 32). Dans le présent article, nous nous servons de l'allomorphe *or*, forme subsumant aussi bien la réalisation brève que les réalisations longues.

¹³ Compte non tenu des accidents phonétiques entraînés par les nécessités de la versification (pour cette bipartition supposée entre *or* et *ore*, voir Ch. Marchello-Nizia : *Dire le vrai : l'adverbe si en français médiéval. Essai de linguistique historique*, Genève, Droz, 1985, Publications romanes et françaises, 168, p. 41).

¹⁴ Cf. l'explication avancée par C. Badiou-Monferran, postulant que la fonction de déictique temporel, « en tant que saisie plénière, convoque ... des sémiologies plus étoffées du morphème (*ore* et *ores*) » (« Quelques aspects de la concurrence des graphies... », p. 239).

¹⁵ H. Nølke par exemple reconnaît à certains emplois frontaux de *or* un signifié temporel évident (« Petite étude diachronique de *or*... », pp. 398-99).

contribue à révéler, n'est qu'une conséquence logique du flou catégoriel qui caractérise le statut grammatical du *or* médiéval.

Ce flou catégoriel, il sera indispensable d'en tenir compte lors de l'étude de nos exemples, et ces considérations seront d'autant plus nécessaires que des contraintes de classement nous ont amenée à schématiser la complexité sémantico-énonciative des occurrences, afin de mieux faire ressortir les trois valeurs différentes¹⁶.

3. Les effets de sens de *or* dans la branche I

3.1. *Or* déictique temporel pur

Si dans la majorité des occurrences *or* garde sa valeur temporelle, celle-ci apparaît rarement seule : elle se combine en effet facilement avec différentes fonctions textuelles et nuances énonciatives. Seules quelques occurrences se contentent de réaliser le signifié temporel pur.

Il est symptomatique que la valeur temporelle apparaît la plus nette dans la bouche du personnage le moins apte à profiter des potentialités du système – le jongleur étranger. Dans son pidgin minimaliste, *or* participe d'une séquence de déictiques purement « référentiels » :

(1) « Iai, iai, vair, vair, dist il, jel voi./Ce dit Renart qui ainz n'ot foi./Se fust or ci icist Renart./Ja fust il touz pandu a l'art. » (2579)¹⁷

La valeur déictique ressort clairement de l'opposition établie par rapport à une donnée de localisation temporelle non déictique, telle que *lors*, « alors » (2), ou simplement par rapport au morphème du futur (3) :

(2) « Se Hersant portoit le juïse/Ou ele estoit arse ou esprise./Lors le savroit qui **or** nel set./Liez en seroit qui **or** vos het./Lors diroient tout a estrous:/ 'Veez le coup, vez le jalous !' » (259, 260)

(3) « Renart, fait il, gardez vos mes./De ce avez vos **ore** pes./Mes quant vos remesferez primes,/Vos revanroiz a ce meïsmes. (2148)

¹⁶ Nous avons notamment considéré que, la valeur de déixis temporelle étant présente dans la majorité des occurrences, y compris celles où *or* fonctionne comme un adverbe de phrase, il aurait été redondant d'explicitier sa présence dans l'intitulé de chacune des deux sections consacrées à l'adverbe d'énonciation et à l'adverbe d'énoncé.

¹⁷ Les virtualités pragmatiques du morphème ne semblent pas être davantage mises à profit dans cet autre énoncé préféré par le « jongleur » : « Ne menjai ver .II. jorz entiers./*Or si* menjut mout volentiers. » (2422), dans lequel *or* semble à nouveau garder essentiellement sa valeur circonstancielle, qui se trouve contextuellement associée à un effet de consécution (« je n'ai pas mangé deux jours entiers, et je mangerais donc à présent bien volontiers »). Cette collocation des deux morphèmes *or* et *si* ne semble donc pas vérifier les propriétés typiques de la séquence *or si*, récurrente dans les textes, propriétés étudiées par M.-L. Ollier (« La séquence *or si* en ancien français. Une stratégie de persuasion », *Romania*, 110, 1989, pp. 289-330 et 111, 1990, p. 1-36) et que nous résumons selon C. Buridant : cette séquence se trouve généralement dans un DD, lequel met « en présence, même virtuellement, locuteur et allocutaire, au sein d'une réplique. Dans cette réplique, ... *or si* a une valeur argumentative en sollicitant une adhésion de l'allocutaire, d'une manière non autoritaire et fondée, et en suggérant le plus souvent une invitation à faire où il a un intérêt certain. » (*Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 2000, § 420, 7).

On ne manquera pas de noter la présence d'une charge affective dans le cotexte des occurrences précitées : *or* y participe – sans y contribuer par son sémantisme, qui reste purement temporel – d'un acte illocutoire de menace, explicite en (1), davantage implicite en l'affinité de *or* avec l'atmosphère affective, affinité qui a favorisé son évolution vers l'adverbe d'énonciation.

3.2. *Or* adverbe d'énoncé

Chaque fois que *or* apparaît en position frontale, il tend à affecter d'une certaine portée l'ensemble de la proposition : il la détache du fond de la narration, en l'inscrivant explicitement dans l'actualité¹⁸.

Faut-il pour autant considérer que sa portée propositionnelle s'exerce au détriment du signifié temporel ? Les réponses apportées à cette question divergent : pour M.-L. Ollier, la position frontale excluerait la valeur de temporalité référentielle : nous aurions donc affaire à un pur adverbe de phrase, destiné à détacher emphatiquement le deuxième membre d'un couple d'énoncés¹⁹. H. Nølke, quant à lui, voit dans le *or* frontal un déictique temporel classique, incidemment chargé d'« attirer l'attention » du lecteur/auditeur sur un point crucial du récit²⁰.

Il semble difficile de refuser une valeur temporelle à la majorité des occurrences du *or* frontal relevées dans la branche I. Plus ou moins affirmée selon les contextes, cette valeur coexiste avec la fonction d'articulation textuelle : il s'agit en effet d'une composante lexicalisée qui ne peut être écartée qu'en cas de configurations discursives défavorables à sa réalisation²¹.

A la différence de la valeur temporelle, la fonction d'articulation textuelle reste tributaire des paramètres contextuels. A peine perceptible en (4) et en (5), où E2 (l'énoncé en *or*) s'inscrit dans un mouvement amorcé par une proposition précédente, cette fonction atteint des proportions considérables en (11-14), où *or* inaugure de nouveaux seuils narratifs : la charge d'organisation textuelle y prend le pas sur la valeur temporelle.

La fonction de détachement actualisant est appuyée par le caractère sémantique et grammatical des segments placés dans la subséquence de *or* : sur le plan sémantique, il s'agit souvent d'énoncés qui rendent compte de la situation critique d'un personnage (généralement le protagoniste Renart) : formules dramatisantes à valeur détrimentaire, telles que *Or est venuz vostre joïse* (2026), *Or iert Renart pris a la trape* (ex. 9), *Or est Renart pres de confondre* (1224), *Or est li feus griés a estaindre* (298), interjections telles que *ha ! las* (1416) ou diverses locutions reflétant le désarroi intérieur du protagoniste, telles que *avoir paor*, ex. 17, *Or sui ge morz*, 2382 ou *Or vodroit estre a Maupertuis*, 1353). Les sémantismes des

¹⁸Tout en tenant compte de la présence de différents degrés de la fonction d'articulation textuelle, on peut ici rappeler la définition de Ch. Marchello-Nizia, selon qui *or* – adverbe de phrase « marque le seuil d'une nouvelle situation d'énonciation, il est la marque ... de l'apparition d'un nouveau cadre de la locution ou de l'interlocution, il enclenche sur une temporalité différente de celle qui le précède. » (*Dire le vrai...*, p. 31).

¹⁹Nous déplaçons ainsi à un niveau plus général la définition de M.-L. Ollier, qui insiste sur le phénomène de rupture opéré par *or*, en précisant que l'adverbe effectue un « détachement emphatique du deuxième terme d'une opposition » (*La forme du sens...*, p. 402). Pour l'explication du mécanisme de ce « détachement », voir la note 11, ainsi que l'article de M.-L. Ollier, « Or, opérateur de rupture ? », *LINX, Linguistique de l'énonciation diachronique*, 32, 1995, M. Perret, éd., pp. 13-31.

²⁰ « Petite étude diachronique de *or*... », pp. 398-399.

²¹ Cela semble être le cas en 19-20 et en 31-33, ainsi que dans des emplois injonctifs.

verbes inscrits dans la suite de *or* ajoutent du relief à la scène : nous y relevons de nombreux verbes de mouvement (ex. 8, 11, 12) et de perception affective (ex. 5, 13).

Sur le plan grammatical, les verbes de E2 sont volontiers aux temps du présent (le présent de narration et l'accompli du présent qu'est le passé composé) – souvent en contraste avec les temps du passé contenus dans E1 – (7, 11, 12), et aux temps traduisant l'imminence du procès (9, 10).

Ces éléments sémantiques et grammaticaux renforcent la portée textuelle du *or* frontal, en l'aidant à rehausser des moments critiques, dramatiques, de l'action narrée²².

La fonction d'actualisation textuelle n'est que faiblement présente là où E2 (= la proposition en *or*) s'enchaîne harmonieusement avec E1 (= le segment textuel précédent). Ainsi, en (4), la proposition en *or* peut être considérée comme une complétive asyndétique dépendante du verbe *savoir*²³ :

(4) « Ce sache Dieus et saint Martins,/**Or** est venue vostre fins. » (3096)

De même, en (5), l'énonciation de E2, énoncé faiblement rhématique, a été préparée par les deux propositions précédentes²⁴ :

(5) « Que fera ge, lasse, chaistive ?/Mout me poise que je sui vive./**Or** ai perdu toute joie/Et la riens que je plus amoie. » (2761)

Lorsqu'une opposition est établie entre une séquence antécédente et l'énoncé en *or*, l'effet de détachement ressort davantage. Dans l'occurrence (6), la valeur temporelle se renforce cependant elle aussi, du fait de l'ancrage dans le temps de l'opposition établie entre E1 et E2 (*or* s'oppose respectivement à *au departir* et à *en m'enfance*) :

(6) « Au departir lor fis la lope./**Or** m'en repent, Diex! moie coupe./A tot le mont ai fait anhui./Dolanz et repantanz en sui ;/**Or** doi venir a repentance/De ce que j'ai fait en m'enfance. » (1110, 1113)

L'effet de détachement dramatisant augmente à mesure que les écarts sémantiques et syntaxiques entre les deux propositions se creusent (on notera dans les exemples suivants des cas de changement de sujet et de sautes de temps entre E1 et E2). *Or* souligne d'autant plus aisément les moments dramatiques exprimés par E2 :

(7) La pes fust maugré les irois/...Se ne fust Chantecler et Pinte./Qui avenoit a cort soi quinte./Devant le roi de Renart plaindre./**Or** est li feus griés a estaindre./Que sire Chanteclers li cos/Et Pinte.../Atraînent une charroite/Ennoee d'une cortine:/Dedanz gisoit une geline...(298)

²² « Avec *or*..., il [càd le conteur] s'attache à Renart et y attache son public, il participe à une action qu'il revit, tout en la mettant sous les yeux des auditeurs. » ... « ... grâce à l'adverbe *or* suivi du présent ou du passé composé, le conteur attire et fait vivre Renart dans le présent de ses auditeurs, ...il le met, littéralement, en présence de son public... » (J. Rychner, « Renart et ses conteurs ou 'le style de la sympathie' », *TraLiLi*, 9, 1971, pp. 309-322, p. 315).

²³ *Or* étant placé en tête d'un énoncé doté d'une forte charge illocutoire, celle de menace, la temporalité référentielle, d'ailleurs nettement affirmée, se reverse ici partiellement en une charge pragmatique : *or* relève donc à la fois de 2.2. et de 2.3., « adverbe d'énoncé » et « adverbe d'énonciation ».

²⁴ Dans ce contexte d'un DD émotivement chargé, *or* semble à nouveau représenter une certaine valeur pragmatique, et, par conséquent, tenir en partie de la fonction d'adverbe d'énonciation.

(8) Li conciles fu asamblez/Et Renart ot les iauz bandez./**Or** l'en maintent as forches pandre./Ha ! las, qu'il ne se puet desfandre ;/Mout volentiers s'en eschapast/Et a Maupertuis s'en alast/Et dust en sa meson a aise./Mais il ne puet que Dieu ne plaise. (1415)

Dans les exemples (9)-(10), l'effet de rupture est majoré du fait de la valeur imminente du temps verbal (*or* n'en garde pas moins son signifié temporel, qui glisse métonymiquement vers l'expression d'une époque imminente) :

(9) ...A molt grant paine s'en eschape./**Or** iert Renart pris a la trape./Se Bruns li ors le puet atandre. (700)

(10) A la terre entre .II. eschames/S'asist sa queue entre ses james./**Or** estoit bien Renart cheü./Se Diex li eüst porveü./En tel point l'avoit pris li rois./La pes fust maugré les irois/Et la guerre preüst ja fin/Entre Renart et Isangrin./Se ne fust Chantecler et Pinte./Qui avenoit a cort soi quinte. (289)

La fonction d'articulation du discours est spécialement prononcée en (11)-(13), où *or* instaure un nouveau palier narratif, marqué par le changement de paragraphe dans l'édition, et rehaussé à plusieurs reprises (11, 13 et 14) par une lettrine dans le manuscrit²⁵ :

(11) Mout fu en grant affliction./**Or** s'an vont li baron a cort/Et passent l'aive qui la cort... (1163)

(12) Mises les eüst a raison./Se ne fust Grinbert le taison./**Or** s'an vont li baron ensamble. (1209)

(13) Mout volentiers s'en eschapast/Et a Malpertuis s'en alast/Et fust en sa meson a aise./Mais il ne puet que Dieu ne plaise./**Or** est Renart pris et liez./Dex ! com Isangrin en est liez/Et Pinte et Chantecler li cos ! (1421)

L'effet est comparable, lorsque *or* introduit des interventions de l'auteur destinées à attirer l'attention de l'auditeur sur un nouveau cadre énonciatif²⁶ :

(14) Or sont asanblé li baron./Si parleront dou mal laron./**Or** escoutez de dant Belin...²⁷ (1367)

Le détachement qu'opère *or* d'un segment d'énoncé par rapport à un segment antécédent implique souvent une nuance logique, telle que l'opposition ou bien la conséquence. Ceci n'a rien que de naturel, du moment que l'on considère que le moment crucial d'un procès, celui précisément qui fait volontiers l'objet d'une réactualisation fictive dans la narration, consiste souvent à établir un lien logique avec un autre procès ou avec une autre phase du même

²⁵ La coïncidence fréquente entre la première lettre de *or* et les lettrines est révélatrice de la fonction structurante du morphème. De manière significative, les deux occurrences de *or* qui inaugurent respectivement les branches II et V, sont rehaussées par des lettrines : « *Or* me covient tel chose dire... » (II, 3257), « *Or* vos redirai d'Isengrin/Qui se remist en son chemin » (V, 5297). On retrouve des lettrines dans d'autres occurrences de *or* à forte fonction structurante : ainsi, dans « *Or* va Renart par le porpris » (II, 3363), « *Or* oiez, s'il ne vos anuist » (III, 3751) ou dans « *Or* avez bien oï comment/Sont venu en avant Renart/Et Isangrin li leus » (III, 3963).

²⁶ Pour cette fonction de *or*, voir Ch. Marchello-Nizia, *Dire le vrai...*, p. 36.

²⁷ Cf. encore les deux emplois suivants : « ...einz quidoit que ce fust le ber/Qu'a lui se vosist acorder./*Or* poez oïr grant merveille... » (1853). Au v. 2799, la valeur de rupture véhiculée par *or* est soulignée par la locution *de l'autre part* : « Ne prist congié a son baron./Ne l'aime mes se petit non./*Or* vous dirai de l'autre part/Del felon traïtor Renart./Que Isangrin engingnié a/Par son anglois que il parla... ».

procès. Tout en conservant à *or* sa valeur temporelle, ces emplois confinent au mécanisme conjonctif (cf. 2.1.). Ainsi, *or* signale une conséquence en (15):

(15) « ...Ceste dame veil noçoier:/Ses sire est morz novelement,/Li rois l'ocist vilainement,/Mainte foiz li avoit forfait,/Or li a l'ame dou cors trait./Renart ot a non li lechierres... » (2876)

Contaminé par le sens adversatif véhiculé par *mes*, *or* peut être traduit par « à la place » (élément impliquant opposition) en (16), bien que le sens temporel de « maintenant » se réalise également, en opposant le cadre temporel de la situation actuelle de Renart à une époque imaginaire pendant laquelle sont censés survenir les événements hypothétiques envisagés par le protagoniste :

(16) Or vodroit estre a Maupertuis,/Si fermeroit mout bien son huis ;/...et Bruns li ors et dant Tibert/Et sire Nobles li lions...nou traïroient de la tainiere,/Tant est la terre fort et fiere./Mes **or** est Renart pris au laz/Et set bien ce n'est mie a gas. (1361)

L'opération de « rupture » énonciative signalée par *or* s'infléchit vers l'idée de la concession en (17) – en forçant un peu l'expression : « il est vrai que Renart peut avoir peur maintenant ; il reste que son château ne sera jamais réduit par un assaut ».

(17) Au chastel vienent en viron,/Chascuns i tant son paveillon,/Herbergent soi de totes parz./Or puet avoir paor Renarz,/Mes par asaut n'iert ja conquis/Ne ne sera a force pris. (1700)

Or est également empreint d'une nuance concessive, traduisible par « certes... maintenant/désormais », dans l'extrait (18) (« Certes, vous serez désormais libre de décider de mon sort »). Tel un connecteur argumentatif, il assure l'articulation entre une séquence de DD et la réponse de Renart, livré à la merci de son interlocuteur :

(18) « ...Qui de mort vos respitera,/Ja mes mes cuers ne l'amera. »/Respont Renart : « Sire Isangrin,/Or seront vostre li chemin ;/Encor est Dieux la ou i siaut,/Si vos conseillera, si viaut. » (2088)

La réalisation de valeurs logiques et argumentatives, restée secondaire dans les exemples (15) à (18), augmente d'intensité dans quelques rares occurrences, de sorte à engendrer des effets comparables à ceux véhiculés par la conjonction moderne. Le signifié temporel de *or* est presque absent de la séquence (19), où le morphème introduit l'apodose d'un système hypothétique, qui exprime la conséquence de la réalisation, hautement probable, de l'hypothèse mentionnée par la protase (Renart – jongleur étranger vient de confirmer qu'il voulait bien être de la noce, et si ceci est réellement vrai, il ne manque donc plus que l'instance religieuse pour que le mariage puisse avoir lieu) :

(19) « Certes, sire, ce dit Poinciaus,/Qui mout fu avenant et biaux,/Se vos aus noces volez estre,/Or ne nos faut mes que le prestre;/Je vos donrai demain assez,/Se vos o nos venir volez. » (2906)

En (20), la fonction de *or* est tout à fait conforme à la syntaxe moderne : il assure l'articulation inter-propositionnelle tout en marquant l'opposition entre E1 et E2; le signifié temporel fait ici l'objet d'une subduction avancée (on pourrait maintenir « or » dans la traduction) :

(20) « Je parti de vos avant ier/Par vostre gré et par amor,/Sanz mal talant et sanz iror;/Or ont tant fait li losengier/Que de moi se veulent vengier/Et vos m'avez jugié a mort. » (1245)

La mince part qui revient à ces exemples au sein du corpus montre que la fonction de conjonction n'est encore que peu développée à l'époque de notre texte et qu'elle reste sans doute confinée au niveau des effets contextuels. Les occurrences (19) – (20) n'en sont pas moins des indices indéniables montrant que le cheminement de *or* vers sa valeur de conjonction de coordination est amorcé²⁸.

3.3. *Or* adverbe d'énonciation

Si les emplois précités témoignent du processus de grammaticalisation, qui finira par restreindre le statut grammatical de *or* à sa fonction conjonctive²⁹, d'autres occurrences relèvent d'un mécanisme que l'on a récemment, par référence au concept classique de « grammaticalisation », dénommé « pragmaticalisation »³⁰.

La pragmaticalisation aboutit à la création des « pragmatèmes », morphèmes qui portent sur l'acte d'énonciation³¹. Employé comme adverbe d'énonciation – pragmatème, *or* se charge d'actualiser une perception effectuée par l'énonciateur (il vise à « inscrire l'actualité d'une perception, le moment où elle s'organise dans la conscience d'un sujet... »³²), en tant qu'elle motive son dire. Par ce biais, il contribue à modaliser l'énoncé³³. Parmi les diverses modalités liées à intervention de *or* pragmatème, on peut relever, entre autres, l'indignation, la surprise, une prise de distance ironique, le renforcement d'une assertion ou d'une injonction.

Comme c'était le cas pour la fonction textuelle, la fonction pragmatique de *or* reste généralement associée au sémantisme temporel, ce qui dénonce son caractère contextuel non lexicalisé. *Or* peut même, s'il commence une proposition, assumer simultanément le rôle d'adverbe d'énonciation et celui d'adverbe d'énoncé³⁴.

²⁸ Tout porte à croire que cette grammaticalisation a été favorisée par la brièveté de la forme de *or* et par sa position frontale, favorable à la portée propositionnelle.

²⁹ Changement qui est censé s'être effectué entre le XVI^e et le XVII^e siècles. Notons cependant que le sens temporel survit dans des locutions et dans des adverbes composés, tels que *d'ores et déjà*, *dorénavant* et *désormais*, attestés pour certains depuis l'ancien français (ainsi, *desormés* et *d'ore en avant* – voir C. Buridant, *Grammaire nouvelle...*, § 418).

³⁰ On peut certes considérer que la valeur de connecteur argumentatif (c'est-à-dire les emplois 19, 20 et, dans une certaine mesure, 17 et 18) relève déjà, sous un certain regard, du domaine pragmatique. Ceci est une question de degré et il ne serait certes pas raisonnable de vouloir tracer une frontière imperméable entre 2.2. et 2.3. Une fois de plus, la schématicité des répartitions se justifie par des nécessités de classement.

³¹ Pour le principe de la formation et pour la typologie des pragmatèmes, voir G. Dostie, *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs : analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, De Boeck - Duculot, 2004, pp. 27-33, 47-48 et *passim*, ainsi que le numéro 154 de *Langue Française* (juin 2007), intitulé « Les marqueurs discursifs ».

³² M.-L. Ollier, *La forme du sens...*, p. 393.

³³ Pour reprendre encore les termes de M.-L. Ollier, le *or* d'énonciation « transforme le propos auquel il sert de thème en un jugement de valeur, aussi bien assertion d'un vouloir, qu'intention ou promesse » (*La forme du sens*, p. 403).

³⁴ Cf. les exemples 4 et 5 et la note 30. Cette polyvalence soulève évidemment le problème de la traduction de *or* pragmatème. Autant il y a de nuances pragmatiques différentes, autant il y a de traductions possibles : ainsi, on pourra employer "donc" avec l'impératif et le futur injonctif, un adverbe comme "surtout" pour traduire le renforcement assertif, "là" pour marquer l'indignation, "vraiment" pour renforcer la portée d'une figure ironique etc. On pourra également choisir *maintenant*, si le sens temporel demeure dominant, ou si une des valeurs acquises par *maintenant* en français moderne coïncide avec la nuance pragmatique exprimée par *or* (pour la

Comme le laisse présager sa portée sur le *dire*, le *or* d'énonciation apparaît exclusivement en discours rapporté, direct ou indirect, ainsi que dans des séquences narrées fortement empreintes de la subjectivité énonciative, s'apparentant par ce biais au DIL³⁵. Dans le DIL des v. 1351-52, *or* souligne le désespoir ressenti par Renart en même temps que l'intensité de son désir d'échapper au danger :

(21) Bien set que sa mort est juree,/Ne puet mes estre destorbee./**Or** vodroit estre a
Maupertuis,/Si fermeroit mout bien son huis. (1353)

Le signifié pragmatique est caractéristique des échanges dialogaux. Le dialogue des v. 576 à 586 présente une suite d'emplois de ce type. La haute concentration de *or* sur ces quelques répliques enchaînées dépouvoit la déixis temporelle de sa fonctionnalité, tout en favorisant une interprétation pragmatique. Dès la première occurrence se dessine une nuance pragmatique, de l'ordre d'un renforcement assertif (on pourrait tenter de la rendre par « vraiment » ou par « en effet ») : le sens purement temporel est ici, en effet, privé de pertinence, dans la mesure où une modification de la localisation temporelle du contenu de la protase hypothétique (le fait de conduire l'ours à l'endroit où se trouve le miel) ne change strictement rien aux conséquences évoquées dans l'apodose (l'action ingrate de l'ours, ironiquement envisagée) :

(22) « Mais que vaut ce ? ce n'a mestier,/Que se je **or** vos i menoie/Et de vostre preu
me penoie,/Si m'en feriez male part. » (577)³⁶

Bien que la valeur temporelle de *or* semble être mieux placée dans la réplique de Brun (où une opposition entre le présent et le passé est impliquée, vu que l'énonciateur s'étonne de la méfiance affichée par Renart au moment voisin de celui de l'énonciation, méfiance qui ne se

polyfonctionnalité de *maintenant* en discours et pour ses différentes valeurs pragmatiques en français moderne, voir S. Mellet, « Réflexions énonciatives autour de 'maintenant' argumentatif. » *Cahiers Chronos*, 20 (« Ici » et « maintenant »), M. Vuillaume, éd., pp. 77-92, à paraître.)

³⁵ Une marge de flou se dessine à propos des types de discours autorisant cette fonction de *or*, vu les difficultés qu'on éprouve pour distinguer le DIL des considérations subjectivantes émanant du narrateur : ainsi, pour J. Rychner (« Renart et ses conteurs... », p. 320), ce qu'on serait tenté de prendre pour un DIL ne serait qu'un commentaire du narrateur partageant les mouvements d'âme de son personnage (Rychner récuse ainsi, par exemple, l'analyse de H.-R. Jauss, selon qui les vers 101-105 de la branche IV transcriraient à la troisième personne un monologue intérieur de Renart : « (Or est Renars en grant balance),/Que s'il püent apercevoir/Que il les veille decevoir,/Li moine retendront son gage/O lui meïsmes en ostage,/Car felon sont a desmesure. » (texte cité selon l'éd. J. Dufournet - A. Méline, Paris, Flammarion, 1985, t. 1, br. IV, v. 100-105). En revanche, pour M.-L. Ollier, bien qu'elle prenne garde de rejeter catégoriquement l'interprétation en termes de commentaire du narrateur, l'interprétation en termes de DIL est massivement privilégiée dès que la possibilité s'en présente ; aux yeux de cette linguiste, cette distinction revêt une importance capitale, car selon elle le DIL est une condition *sine qua non* de la présence de *or* - adverbe d'énonciation. (*La forme du sens...*, pp. 387-404, en particulier 393-397 et p. 403). Il serait, à notre sens, peu fructueux de prétendre à continuer le débat, au vu des spécificités propres à *or* médiéval ainsi qu'à notre texte : en effet, la forte empathie du narrateur avec Renart, si bien montrée par J. Rychner, et, d'autre part, le vague catégoriel qui caractérise le *or* médiéval, rendent l'importance de cette distinction toute relative.

³⁶ Sans que le contexte permette d'assigner à cette occurrence une valeur concessive, il est fort probable que c'est à partir d'emplois analogues (*or* de confirmation placé dans une protase hypothétique), que cette valeur a évolué. Dans ce type d'emplois conjonctifs, en effet, *or* fonctionne comme un renforçateur assertif spécifique, destiné à « [souligner] la virtualité d'un procès jugé inefficace à un moment virtuel x » (C. Buridant, *Grammaire nouvelle...*, § 566, c). Pour la valeur concessive de la locution *se ... or*, voir Ph. Ménard, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Bière, 1994, 4^e édition revue, § 447, où l'on trouve l'exemple suivant : « S'ele estoit or bien sainte feme,/S'en feriez deable fin ». (*Joufroi*, 1707).

justifie, aux yeux de l'ours, par aucune expérience passée), le contexte émotif semble privilégier une lecture pragmatique (expression de l'étonnement) :

(23) « Que avez dit, sire Renart ?/Mescreez me vos **or** de rien ? » (581)

Enfin *or* confère une nuance de confirmation à la réponse de Renart, qui se veut à tout prix rassurante (traduisible par « surtout soyez rassuré... »)³⁷ :

(24) « Non fais ! **Or** en soiez toz quites:/Ne vos en port plus mal corage. » (586)

La déixis temporelle est, de même, redondante dans la question destinée à Renart par Grimbert, portant sur la position occupée par le goupil au moment de l'énonciation (25) : d'où la nuance d'accentuation expressive conférée à l'interrogation :

(25) « Renart, faist il, biax douz conpaig,/Di moi, ies tu **or** ça dedanz ? » (785)

Pour des raisons analogues, il est loisible de voir en *ore* une marque l'impatience dans la requête instante de l'ours face à la perspective du miel, et ceci en dépit de la présence de l'adverbe *car*, qui donne déjà du relief à l'injonction³⁸ :

(26) « Ce est la riens en tot le monde/Que mes las vantres plus desirre ;/Car m'en donez **ore**, biau sire,/Por le cuer bieu, la moie coupe ! » (562)

Une partie considérable des emplois pragmatiques de *or* consistent à renforcer l'attitude critique prise par l'énonciateur vis-à-vis d'un procès effectué par son co-énonciateur. Plus ou moins affirmée, allant d'une fine ironie jusqu'à une franche réprobation, la critique est explicitée dans des éléments axiologiques inscrits dans la subséquence de *or* (cf. par exemple *or oi bon plait*, 28 *c'estoient or les beles messes*, 30 pour l'ironie, et par exemple *or oi ge vilenie*, 27, *com avez or forfait*, 31 pour la réprobation explicite). Relativement ambiguë entre 27 et 30, où la lecture temporelle demeure possible, la lecture pragmatique devient la seule plausible entre 31 et 33, où l'interprétation temporelle est inhibée par l'écart temporel ou aspectuel trop important entre le sémantisme de *or* et le procès auquel il est incident.

Or marque un mouvement de surprise ironique et/ou d'indignation dans les répliques dialogales inscrites en (27) et en (28). Les deux formules sont représentatives d'un modèle bien attesté, minutieusement analysé par M.-L. Ollier, qui en donne la description suivante : situé en tête d'une réplique de dialogue, *or* est suivi d'un verbe de perception auditive (généralement *oir*), à la première personne, ou bien d'un verbe d'énonciation (généralement *dire*), à la deuxième personne ; les deux verbes sont à un temps du discours (le présent ou le passé composé), et ils introduisent un jugement porté par l'énonciateur sur le dire d'un premier énonciateur, jugement « par lequel il [càd l'énonciateur de *or*] s'oppose à ses attentes ou visées [càd à celles du premier énonciateur] »³⁹. Toujours fortement asserté, ce jugement

³⁷ Dans le même temps, *or* renforce la modalité injonctive véhiculée par l'impératif *soiez*.

³⁸ On a là à notre sens deux phases différentes de la pragmatization de *or(e)* : la première occurrence, hautement subduite, représente le produit final du processus, tandis que la deuxième (*ore*), essentiellement temporelle, ne se situe encore qu'à son début. (Nous nuançons là quelque peu l'opinion de Ch. Marchello-Nizia, pour qui cette combinaison de *or* antéposé et de *ore* postposé au verbe serait un indice d'une valeur temporelle de *ore* postposé (en l'occurrence, il s'agirait d'une valeur anaphorique, ce *ore* étant censé reprendre « un complément de temps préalablement énoncé », localisant des procès précédemment mentionnés) (*Dire le vrai...*, p. 40).

³⁹ *La forme du sens...*, p. 440.

est le plus souvent négatif et conduit à rejeter catégoriquement les propos du premier énonciateur :

(27) « ...Mescreez me vos or de rien ?/ - Oïl. - De coi ? - Ce sai ge bien:/De traïson, de felonie./- Renart, **or** oi ge vilenie,/Qant de tel chose me sordites. » (584)

Le rejet des visées du premier énonciateur (si rejet il y a) est beaucoup plus discret en (28), où il est atténué par l'ironie⁴⁰, et relativisé par la suite de la réplique, qui montre que l'énonciateur (càd le teinturier) ne se laisse pas prier pour accepter la perspective du premier énonciateur (càd la formation de Renart en matière de la teinture) :

(Renart s'adresse au teinturier en mettant en cause sa compétence :)

(28) « ...encor t'en cuit assez aprendre/De meller tainture avec çandre :/Tu ne sez pas comment l'en fait »/Dist li vilains : « **Or** oi bon plait./Par ou entrastes vos ceanz ? » (2340)

L'interrogation d'Isengrin reproduite en 29 peut être lue comme une transformation du modèle [*Or diz tu/or oï ge* + jugement négatif]. Nettement pragmatique, *or* marque l'indignation du sujet parlant devant l'énoncé proféré par le premier énonciateur⁴¹ :

(29) « Icel mortel siecle et l'anvie/Lairoie : plus n'an ai anvie. »/Dist Isangrin : « Cuivers traîtres,/Ce que est **ore** que vos dites ?/Tantes guiches nos avez faites/Et maintes farlores atraites.... » (2076)

Obéissant à un mécanisme analogue à celui que nous avons dégagé pour les occurrences 27 à 29, *or* renforce une désapprobation, et par là contribue à marquer l'ironie fondée sur l'antiphrase *les beles messes* (ce syntagme désigne les préparatifs, effectués par Hersent et par Hermeline, en vue des secondes noces de cette dernière) :

(30) « Et vos, fait il, dame Hersant,/Assez fait mal qui le consant./Pute orde vielle, dont vos vient ?/Assez escorche qui pié tient./Ahi ! fait il, quex .ii. barnesses !/C'estoient **or** les beles messes/Que faissiez por moi chanter/De voz croupes faire tüer./Ce sache Dieus et saint Martins,/Or est venue vostre fins. » (3092)⁴²

Si dans les emplois pragmatiques énumérés jusqu'ici, *or*, quoique référentiellement redondant, pouvait faire l'objet d'une lecture parallèle en termes de déixis temporelle, cette composante interprétative semble inhibée dans les trois exemples qui suivent : soit que le procès daté par *or* y soit trop éloigné du moment d'énonciation – de sorte que même une lecture métonymique telle que « aussitôt » ou « naguère » est exclue –, soit que la temporalité

⁴⁰ Dans l'hypothèse de la présence d'un effet ironique. Dans l'interprétation contraire (où *bon* serait à prendre comme un vrai mélioratif), il faudrait réviser la définition de M.-L. Ollier, pour ne voir en *or* qu'un marqueur de la surprise.

⁴¹ Ph. Ménard commente ainsi cette valeur de *or(e)* dans l'interrogation : « L'interrogation qui traduit la surprise, l'incrédulité, l'ironie, la protestation devant une idée que l'on repousse est exprimée à l'aide des adverbes *si* « alors », *donc*, *ore* : « Fix, car pren tes armes, si monte el ceval, si deffent le terre et aïe tes homes... - Pere, fait Aucassins, qu'en parlés vos ore ? (*Aucassin*, 2, 20 : « Père, répond Aucassin, que dites-vous là ») ? (*Syntaxe de l'ancien français*, § 99). Voir aussi notre exemple 23.

⁴² Dans la traduction, ce genre de *or* en réplique peut être rendu à l'aide de l'adverbe « là », qui a pour fonction de marquer une « opération de dissociation », permettant d'instaurer deux espaces énonciatifs différents (sur la proposition de M.-L. Ollier, dans *La forme du sens...*, p. 444).

ponctuelle impliquée dans *or* soit en désaccord avec la vision aspectuelle du procès, deux facteurs qui favorisent une interprétation purement pragmatique de l'adverbe.

En (31), il est question de l'adultère (c'est Hermeline qui injurie Hersent à ce sujet) datant d'une époque largement révolue au moment de l'énonciation :

(31) « Pute vieille, pute remese,/L'en vos deüst ardoir en brese,/Si que la poudre fust vantee,/Qui a moi vos estes vantee/De mon seignor qui vos a fait./Aï ! com avez **or** forfait ! » (3160)

En (32), le complément *de pute aire* désigne une qualité stable du sujet caractérisé (malgré son utilisation ironique par Renart à propos de Brun), et de ce fait semble difficilement compatible avec l'interprétation temporelle de *ore*, par définition ponctuelle. Une fois de plus, *ore* sert à inscrire une perception – intellectuelle en même temps qu'émotive – dans la conscience actuelle du sujet : on pourrait paraphraser l'énoncé par « je constate maintenant à quel point vous êtes perfide, cet événement me fait mesurer à présent l'ampleur de votre perfidie » :

(32) « Bruns, fait il, je savoie bien/Que queriez art et engien,/Que ja dou miel ne mengerai ;/Mais je sai bien que je ferai,/S'une autre foiz l'avoie a faire./Com estes **ore** de pute aire,/Qant de ce miel ne me puiriez ! » (638)

Vu le type de caractérisation auquel *or* est incident (à savoir celle, bien pérenne, de la perfidie de Renart), on appliquera la même interprétation à (33), tout en considérant que le caractère notoire de la notion sur laquelle porte l'adverbe prête à son sémantisme une nuance de confirmation (à des fins de démonstration, on peut gloser l'occurrence par « tu es décidément trop malfaisant ») :

(33) ...Mes se il en eschape vis,/Je li ferai panre la croiz:/Je vos en pri a haute voiz,/Fait Grinbert, que vos li doingnez. »/Adonc li ostroia li rois./Lors le fist li rois amener,/En son estant le fist lever./ « Aï, fait il, rous de pute aire,/Tant par ies **or** de mal afaire/Et si es male criature./Certes, en toi pecha Nature... » (1454)

Un type spécifique d'emploi pragmatique est constitué par le *or* renforçateur de l'acte d'injonction. Antéposé à une unité exprimant l'injonction (ainsi, à un verbe à l'impératif, au subjonctif jussif ou au futur injonctif), il figure généralement sous sa forme courte : « *Or me dites*, sire Isangrin » (271), « *Tibert, or laissez ce ester* » (809), *Or esterez*, sire Couarz (avec un futur injonctif, 1546)⁴³.

Dans la majorité des emplois injonctifs, la dimension temporelle de *or* semble être réduite à une trace infime, à la suite du processus de subduction. Cependant, la trace qui en subsiste s'avère hautement fonctionnelle : en effet, la forme subduite du déictique temporel est en parfait accord avec l'insistance naturellement véhiculée par la modalité injonctive, qu'elle permet ainsi de renforcer⁴⁴.

⁴³ Le *or* injonctif semble avoir été usuel encore à l'époque de Malherbe (selon C. Badiou-Monferran, « Quelques aspects de la concurrence des graphies *ore*, *ores* et *or* au début du XVIIe siècle : distribution sémiologique et recomposition du système des connecteurs », p. 240).

⁴⁴ Voir à ce sujet O. Soutet, « Les tours injonctifs dans *Raoul de Cambrai* », *Raoul de Cambrai, entre l'épique et le romanesque, Actes du colloque de l'Université Paris X*, le 20 novembre 1999, *Littérales* 25, 1999, p. 155-166, en particulier pp.162-164 : « ...de sa valeur déictique de base ('maintenant') n'est retenue que l'idée d'immédiateté, d'où procède son rôle de morphème de renforcement d'un constituant verbal (impératif ou subjonctif) orientant déjà l'énoncé dans la direction de l'injonction » (p. 163). L'interprétation en termes d'une

C'est, de même, la trace latente du signifié temporel qui favorise *or* comme support de l'injonction rendue par des formes non verbales, telles que : « *Or dont*, dit Noble, au deuble ! » (270), « Tuit escrient : '*Or a la hart!*' » (1409), « Qar Martinet li clers li saut:/ '*Or sus, or sus!* fait il, biau pere ;/aïde, aïde ! bele mere' » (879), *Or fors!* fait il, que par mes danz/Mar antarez ja mes ceanz. » (3077), « Seignor, fait il, *or après tuit!*/Veez le la ou il s'enfuit. » (1604), ou, avec l'infinitif substantivé, « Et dist li rois : '*Or tost dou pandre!*' » (2091). Dans les tours injonctifs nominaux, en effet, le contenu latent de déixis temporelle semble compenser l'absence d'une composante verbale⁴⁵.

Enfin, s'il est bien vrai que le *or* injonctif représente un des cas les plus subdits de la sémantèse temporelle, il reste que le contexte de l'injonction, par définition actuel, constitue un environnement favorable à la réactivation du signifié temporel : celle-ci est notamment favorisée dans les occurrences où le temps de l'action visée par l'injonction s'oppose nettement à une époque autre (ainsi, aux v. 809 et 2260).

Par un mécanisme analogue de resémantisation partielle, le *or* injonctif est susceptible de s'attirer d'autres nuances pragmatiques, telles que la distance ironique ou bien la dérision. En effet, *or* étant apte à actualiser une perception émotive, il arrive qu'il souligne une émotion ayant motivé l'énonciation de l'ordre : il traduit alors, à part le renforcement de l'acte injonctif, différentes attitudes émotives prises par le locuteur vis-à-vis de son interlocuteur, tels que la dérision et le mépris en (34) :

(contrairement à ce que s'imaginent ses ennemis, Renart a dévoilé leurs intentions et il ne sera pas dupe) :

(34) « **Or** vos tenez la jus tuit coi./Contez d'Auchier et de Lanfroi./Qui set noveles, si les cont/Et je l'orroi de ci amont. » (2223)

On voit ainsi que, en dépit de son degré de grammaticalisation avancé, le *or* injonctif ne se soustrait pas aux aléas contextuels pesant sur le morphème : le contexte aidant, différentes valeurs sont susceptibles d'interférer au sein d'une même occurrence. Ce recouvrement fonctionnel apparaît de façon significative dans le dernier vers du programme de grammaire. *Or* y possède une double valeur pragmatique : il se charge de renforcer un tour injonctif (exprimé par le subjonctif à valeur jussive *gart*), en même temps qu'il traduit une nuance illocutoire proche de la menace (« que chacun se tienne sur ses gardes ! »), dont la réalisation est favorisée par le caractère fortement subjectif de l'énoncé, où l'on peut voir un DIL de Renart. Il n'en est pas moins doté d'un sens temporel, renvoyant métonymiquement à l'époque qui prend son commencement au moment de l'énonciation (« que chacun se méfie bien désormais » !). L'occurrence assure enfin une fonction importante dans l'articulation du récit (elle tient donc également de la fonction d'adverbe d'énoncé), en marquant la transition entre deux segments narratifs :

(35) ...Et Renart ensi en eschape,/Mais **or** gart bien chascun sa chape ! (2260)

nuance exhortative issue par subduction du signifié de contemporanéité nous semble être plus plausible que l'explication faisant dériver la valeur injonctive de *or* de sa valeur logique de conséquence (hypothèse avancée par C. Buridant, *Grammaire nouvelle*, § 419, 7), quoiqu'une nuance de consécution ne soit pas absente de certains tours injonctifs en *or*.

⁴⁵ O. Soutet, « Les tours injonctifs dans *Raoul de Cambrai* », p. 164.

4. Conclusion

Au vu de ce panorama d'emplois polyfonctionnels aux contours peu distincts, peut-on proposer une explication cohérente à la polysémie⁴⁶ du morphème ? Nous tâcherons d'apporter à cette question une réponse en deux temps : d'abord en nous référant au domaine du discours, ensuite en replaçant la problématique sur le plan de la langue.

Sur le plan du discours, l'explication de la diversité fonctionnelle semble devoir être cherchée dans la notion de contemporanéité inhérente au signifié temporel de *or* : mis à part les contextes oppositifs, qui opposent le moment de l'énonciation (ou un moment du passé fictivement assimilé à celui-ci) à d'autres époques, il est inutile de surmarquer l'époque présente, celle-ci étant par définition contemporaine de la profération de l'énoncé : cette redondance libère le morphème du domaine référentiel, pour lui permettre d'assumer des fonctions textuelles et pragmatiques. Ainsi un mouvement de subduction est-il amorcé, pouvant emprunter les deux chemins de grammaticalisation ou de pragmatification. Cependant, sauf pour les emplois conjonctifs et injonctifs, qui pourront avancer jusqu'au bout du mouvement subductif, ces fonctions ne se reverseront pas en valeurs stables : elles resteront conditionnées par des facteurs contextuels et continueront à cohabiter avec le signifié temporel, d'où, en ancien français, la fréquente polyfonctionnalité de *or* en discours.

Sur le plan de la langue, il semble possible de dégager un signifié de puissance susceptible de rendre compte de l'ensemble des effets de sens produits par l'adverbe : ce signifié de base peut, dans un premier temps, être caractérisé comme /déixis/ – si l'on veut bien accepter d'élargir ce concept, *a priori* conçu pour le domaine référentiel, aux domaines textuel et pragmatique⁴⁷ –, puis redéfini comme /actualisation/, au regard de ses spécificités fonctionnelles dans les sphères textuelle et pragmatique. Ce signifié de puissance, sous-jacent à la totalité des occurrences, assure l'unité cinétique de *or*, depuis les emplois pléniers (ceux qui correspondent à la déixis temporelle) jusqu'aux emplois les plus subdits (ceux qui prêtent à *or* des fonctionnements purement textuels et pragmatiques).

C'est donc la conjonction des deux facteurs – la présence du sémantisme de base et la redondance du signifié plénier dans des contextes temporels –, qui permettra le passage progressif du morphème de la sphère temporelle à la sphère textuelle. La disparition du signifié temporel (vers la fin du XVI^e s.), et, dans son sillage, celle du signifié pragmatique (au XVII^e s. pour le sens injonctif⁴⁸), a sans doute été favorisée – outre la ténuité de la forme du morphème et sa préférence pour la position frontale, deux éléments favorables à la grammaticalisation – par le passage de l'oralité, où les déixis temporelle et pragmatique trouvent une place importante, au style écrit, dominé quant à lui par la fonction d'articulation textuelle⁴⁹. Aussi bien, la réduction sémantico-fonctionnelle du morphème *or* s'inscrit dans un

⁴⁶ Nous désignons par ce terme la polysémie en langue, mais également la polysémie en discours, qui, à la différence de la polysémie en langue, n'est pas fondée sur des signifiés pleinement lexicalisés/grammaticalisés.

⁴⁷ Pour la « déixis textuelle », voir P. Charaudeau et D. Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 160, cité par H. Nølke, p. 402.

⁴⁸ Compte non tenu des archaïsmes. La datation est de C. Badiou-Monferran (« Quelques aspects de la concurrence des graphies... », p. 240).

⁴⁹ Cette hypothèse a été ébauchée par H. Nølke (« Petite étude diachronique de *or* », pp. 401-402). Une conclusion analogue a été formulée par C. Badiou-Monferran (« Quelques aspects de la concurrence des graphies... », p. 246), selon qui la grammaticalisation de *or* serait liée à l'accroissement de l'intérêt porté à la fonctionnalité « intralinguistique » du langage (c'est-à-dire, en principe, à la cohésion textuelle) aux époques classique et préclassique.

mouvement de déclin commun à l'ensemble des marques de l'« énonciation *in praesentia* », marques dont la branche I offre tant d'exemples éloquents.

- Claire BADIOU-MONFERRAN, « Quelques aspects de la concurrence des graphies *ore, ores* et *or* au début du XVIIe siècle : distribution sémiologique et recomposition du système des connecteurs », *Le français moderne*, 71/2, 2003, pp. 211-241
- BURIDANT Claude, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, SEDES, 2000
- DOSTIE Gaëtane, *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs : analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles, De Boeck - Duculot, 2004
- Langue Française* 154, (juin 2007), « Les marqueurs discursifs »
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, *Dire le vrai : l'adverbe si en français médiéval. Essai de linguistique historique*, Genève, Droz, 1985, Publications romanes et françaises, 168
- MELLET Sylvie, « Réflexions énonciatives autour de 'maintenant' argumentatif. » *Cahiers Chronos*, 20 (« Ici » et « maintenant »), M. Vuillaume (éd.), pp. 77-92, à paraître
- MENARD Philippe, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Bière, 1994, 4^e édition revue
- NØLKE Henning, « Petite étude diachronique de *or*. De la déixis temporelle à la déixis textuelle », *Grammatica, Festschrift in honour of Michael Herslund*, H. Nølke et alii, éd., Bern, Peter Lang, 2006, pp. 393-404
- OLLIER Marie-Louise, *La forme du sens. Textes narratifs des XIIe et XIIIe siècles. Etudes littéraires et linguistiques*, Orléans, Paradigme, Medievalia, 33, 2000
- OLLIER Marie-Louise, « *Or* dans l'énoncé interrogatif », *Information grammaticale* 86, juin 2000, pp. 31-39
- OLLIER Marie-Louise, « *Or*, opérateur de rupture ? », *LINX, Linguistique de l'énonciation diachronique*, M. Perret, éd., 32, 1995, pp. 13-31
- OLLIER Marie-Louise, « La séquence *or si* en ancien français, une stratégie de persuasion », *Romania*, 110, 1989, pp. 289-330, et 111, 1990, pp. 1-36
- PERRET Michèle, « Ancien français : quelques spécificités d'une énonciation *in praesentia* », *Langue française* 149, mars 2006, pp. 16-30
- RYCHNER Jean, « Renart et ses conteurs ou 'le style de la sympathie' », *TraLiLi*, 9, 1971, pp. 309-322.
- SAKARI Ellen, « *Or veuilles donc...* Sur les morphèmes *donc* et *or* en moyen français », *Approches du Moyen Français II*, éd. Ellen Sakari et Helena Häyrynen, Jyväskylä : University of Jyväskylä, *Studia Philologica Jyväskyläensia*, 28, 1992, pp. 113-124
- SOUTET Olivier, « Les tours injonctifs dans *Raoul de Cambrai* », *Raoul de Cambrai, entre l'épique et le romanesque, Actes du colloque de l'Université Paris X*, le 20 novembre 1999, *Littérales* 25, 1999, pp. 155-166
- TORTERAT Frédéric, « Si et or comme cohérents (para)textuels en ancien et en moyen français », dans *Par les Mots et les Textes...*, *Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004, pp. 757-773

Bohdana Librova est maître de conférences en langue française médiévale à l'Université de Nice, membre du laboratoire *Bases, Corpus, Langage* (UMR 6039, équipes « Linguistique énonciative » et « Dialectologie romane »). Ses recherches portent sur la linguistique textuelle de l'ancien français, ainsi que sur la sémantique des métaphores et des séquences figées, en français médiéval et en diachronie. Elle a également traité de la représentation des animaux dans les littératures française et latine du Moyen Âge.